



FUN AVENTURE



**" Ne manquez pas cette occasion d'offrir à
vos enfants des moments inoubliables
remplis de découvertes et d'amusements "**

Des activités toute l'année

Inscription et informations:

**WWW.FUNAVENTURE.COM
INFO@FUNAVENTURE.COM**



Table des matières

Informations générales et projet pédagogique	3
1. Type d'accueil organisé	3
2. Description des choix méthodologiques et actions concrètes.....	4
3. La vie au quotidien	4
○ Des principes pédagogiques	4-5
○ Organisation des activités.....	6
○ Les relations du milieu d'accueil avec les personnes qui confient l'enfant.	6
ROI Fun Aventure	7
1. Horaires et tarifs	7
2. Lieux d'accueil	8
3. Description de l'équipe d'encadrement et taux d'encadrement pratiqué.....	8
4. Accessibilité : comment mettre en œuvre les conditions d'accueil.....	8
Annexe 1 : les activités plus détaillées	9
2. Exemples de thème	10

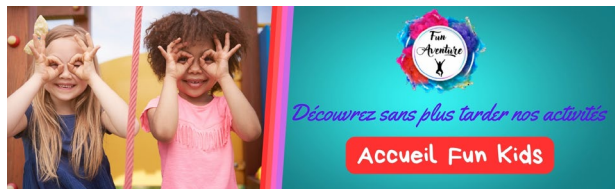
Informations générales et projet pédagogique

Fun Aventure est une asbl qui propose une prise en charge des enfants et ce de manière ludique dans les écoles de *St. Joseph et Notre-Dame de Bastogne*. À travers notre projet pédagogique, nous visons le bien-être de l'enfant, son épanouissement personnel, son intégration au sein du groupe, son développement global et accessoirement la transmission de valeurs diverses. Par diverses activités calmes sportives et fun, nous souhaitons également leur apprendre différentes valeurs telles que le respect, l'autonomie, la convivialité, le fair-play et la sociabilité.

1. Type d'accueil organisé :

Horaire de la prise en charge : Le mercredi de 12h00 à 18h. Pour les horaires détaillés, se référer au point : R.O.I. Fun Aventure

- Les enfants prennent le dîner de 12h00 à 13h00 dans le réfectoire sous la surveillance des personnes encadrantes. Ces derniers prennent soin d'ouvrir les collations et de sortir les gourdes afin que les enfants puissent reprendre des forces après leur journée d'école. Lorsqu'ils ont fini de manger, des jeux sont mis à leur disposition le temps que tous terminent leur dîner à leur rythme.
- L'activité thématique est organisée de 13h00 à 16h00 (inscription obligatoire). Il s'agit d'une activité établie suivant un planning défini en avance, mais modulable en fonction des envies des enfants. Durant cette période, aucun retour n'est possible sauf autorisation accordée au préalable par le responsable. Dès 16h00, les parents peuvent reprendre leur(s) enfant(s) quand ils le souhaitent. À partir de cette heure-là, les enfants seront amenés vers les jeux animés et activités libres encadrées.
- Les enfants qui ne sont pas inscrits seront pris en charge dans la mesure des possibilités. Il se peut qu'une activité manuelle nécessitant un matériel spécifique ne puisse être réalisée par un enfant non inscrit.



2. Description des choix méthodologiques et actions concrètes :

Diverses activités sont mises en place :

Nous parlons d'activités thématiques car une inscription est demandée et chaque mois, un thème différent sera présenté et des activités en liens leur seront proposées.

Les activités thématiques proposées pour les maternelles :

Psychomotricité, jeux de coopération, jeux de ballons, chasse aux trésors, jeux divers sportifs ou calmes, éveil nature, éveil musical et rythmique, relaxation, éveil théâtral, contes et légendes, éveil artistique et activité de motricité fine, etc...

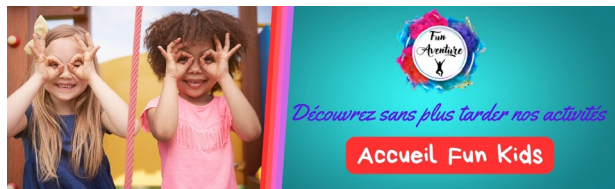
Plus de détails se trouvent en annexe 2.

3. La vie au quotidien :

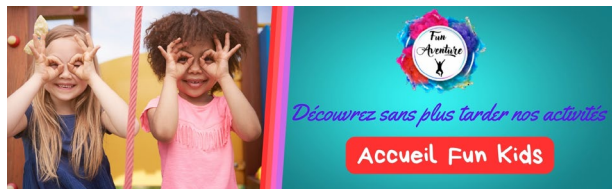
- **Des principes pédagogiques :** *comment mettre en œuvre les conditions d'accueil permettant :* la découverte, la qualité des relations, l'expression, l'autonomie, la socialisation.

À travers ces différentes activités, l'enfant est acteur et actif tout au long du déroulement de celles-ci. Sa place au sein du groupe est très importante et tout est mis en œuvre pour qu'il s'y sente bien.

- Fun Aventure travaille en accord avec les écoles, pour un accueil extra-scolaire visant à créer un lieu où l'on propose du temps, de l'écoute, de l'espace, de l'attention et différentes activités aux enfants. Des moyens humains et matériels sont ainsi mis en œuvre afin de faciliter le développement de l'enfant.



- Fun Aventure reconnaît l'enfant comme une personne à part entière, comme l'adulte de demain, qui a tout autant besoin de s'amuser que de se reposer, d'être accueilli, sécurisé, reconnu et valorisé.
- Fun Aventure reconnaît que le secteur extra-scolaire est un lieu qui se doit d'être à l'image de l'enfant, un lieu synonyme de jeu, de liberté, de créativité, de coopération, un lieu qui permet à l'enfant de participer à des activités proposées et/ou encadrées par des accueillants ou qui donne simplement l'occasion à l'enfant de se réaliser pleinement dans le respect des autres et de lui-même et tout cela dans un cadre différent de l'école mais également de la famille.
- Fun Aventure travaille avec des accueillants polyvalents, autant dans leurs compétences que dans leurs savoirs, des accueillants qui n'hésitent pas à privilégier l'autonomie et la réflexion des enfants, des accueillants qui sont ouverts autant aux parents qu'aux enfants. Pour nous, il est important d'entretenir des contacts réguliers et harmonieux avec les familles afin d'aider l'enfant au mieux dans son développement global.
- Fun Aventure privilégie l'aspect récréatif au sein de ses activités d'une part, en permettant à l'enfant de s'amuser dans la convivialité, tout en visant une construction globale de l'enfant et en laissant une place au plaisir d'être et de faire. Et d'autre part l'aspect actif au sein de ses activités, en donnant la possibilité à l'enfant de faire des choix réels, en instaurant des temps d'échanges et en favorisant la participation.



- **Organisation des activités** : comment mettre en œuvre les conditions d'accueil permettant :

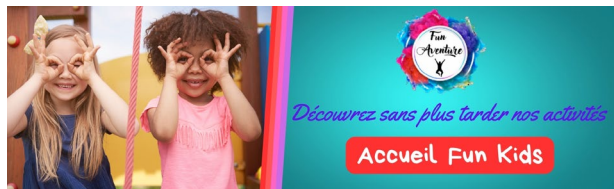
- *le bon déroulement des activités et des relations* : les accueillants préparent un planning d'activités, des outils pédagogiques ainsi qu'un thème. Ce dernier est composé d'une histoire remplie d'aventures et de défis que les enfants pourront vivre chaque jour.

- *la prise d'initiative, la notion de temps libre* : dans l'encadrement de type « jeux animés », les enfants ont l'occasion de choisir entre une petite animation semi-dirigée (en fonction des demandes et envies des enfants) et le matériel mis à leur disposition. Nous restons à l'écoute des enfants afin que l'extra-scolaire soit leur moment et plus un moment « en attendant les parents ».

- *une vie saine* : dans nos activités (sous forme de jeux) ou lors du goûter, nous sensibilisons les enfants sur l'importance d'une alimentation saine et durable (pas de bonbon, de préférence un fruit, ...) mais aussi sur l'importance d'une attitude écofriendly : triage des déchets et économie d'énergie (éteindre les lampes, ...).

- **Les relations du milieu d'accueil avec les personnes qui confient l'enfant.**

Concilier la notion d'accueil et de garde : Fun Aventure a pour mission d'accueillir les enfants dans un environnement adapté et sécurisé permettant de respecter le rythme et l'épanouissement de chacun quelles que soient leurs caractéristiques sociales, culturelles, économiques ou environnementales. Il est important de créer une relation de confiance et d'entretenir une bonne communication entre les parents, l'équipe enseignante et les accueillants présents en période extrascolaire afin que l'enfant puisse s'épanouir au mieux dans sa vie de tous les jours tant à l'école qu'à la maison. De cette manière, nous obtenons une complémentarité entre les différents lieux de vie de l'enfant.



ROI Fun Aventure

1. Horaires et tarifs

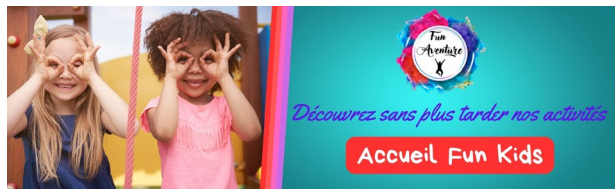
HORAIRES EXTRASCOLAIRE <u>les Mercredis</u> : Bastogne			
jeux animés = reprise de l'enfant quand vous voulez			
activité : reprise de l'enfant <u>à la fin</u> de l'activité - inscription obligatoire			
MERCREDI			
12h00 – 13h		Accueil + dîner	
13h-16h		Activité	
16h - 18h		jeux animés	

Le prix de l'encadrement extra-scolaire est un prix qui couvre de la 1^{ère} participation de votre enfant jusqu'à la dernière séance du calendrier scolaire (Juillet).
Après le paiement d'un acompte de 100€ faisant office de validation de l'inscription, un paiement échelonné vous sera proposé pour le paiement du solde restant.

TARIFS ANNUEL			
/jour		8€	12h-18h

TARIFS SANS inscription			
1 ^e participation		8€	12h-18h
Les participations suivantes		10€	12h-18h

△ Dès la 5^{ème} participation, une facture vous sera envoyée et vaudra pour une inscription annuelle au départ de votre 1^{ère} participation. Les frais déjà payé seront déduits de cette facture.



1. Lieux d'accueil :

Nous utilisons les locaux de l'école, ils sont donc adaptés aux enfants et leur permettent de garder leurs repères même après le temps scolaire. Leur mise à disposition dépend de chaque école, des activités et des moments. Pour que l'accueil soit optimal, nous avons besoin :

- D'un local à matériel,
- D'espaces d'accueil : réfectoire(s) pour prendre la collation et/ou organiser les jeux animés en cas de mauvais temps.
- D'une salle de psychomotricité/gym : pour les activités thématiques des maternelles et les activités sportives des primaires.
- D'un espace extérieur sécurisé (cour, jardin, ...) : pour les jeux animés extérieurs et pour les activités thématiques.

2. Description de l'équipe d'encadrement et taux d'encadrement pratiqué

Un coordinateur général s'assure de la qualité de l'encadrement et de l'homogénéité des actions mises en place dans les différentes implantations. En outre, chaque école dispose de son gestionnaire de site qui est le lien privilégié pour les directions, les parents, l'équipe encadrante et les enfants. Par ailleurs, nous travaillons en étroite collaboration avec des intervenants extérieurs tels que l'One, coordinateurs ATL, ...

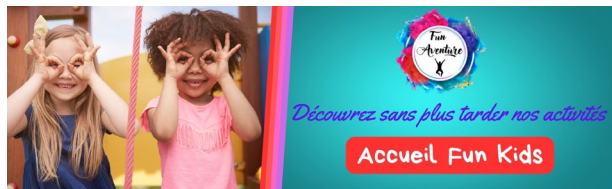
En ce qui concerne les compétences et qualifications, une équipe est composée des mêmes personnes toute l'année et possédant un brevet d'animateur ou un diplôme équivalent. De cette manière, l'accueil extra-scolaire est un lieu sécurisant où l'enfant peut s'épanouir à son rythme.

Nous respectons les normes ONE. À savoir, 1 accueillant pour 18 enfants.

Par ailleurs, le personnel d'accueil s'engage à suivre un minimum de 50 heures de formation dans les 3 ans de l'accueil extra-scolaire.

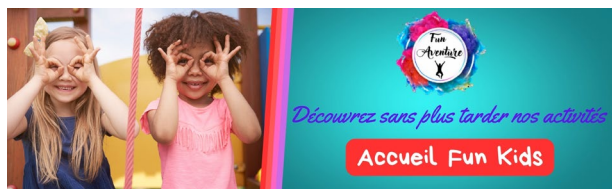
4. Accessibilité : comment mettre en œuvre les conditions d'accueil :

Un accès qui ne soit pas limité par le montant d'une participation financière : l'accueil extrascolaire est ouvert et est accessible à tous. Pour l'instant, aucune action n'a été mise en place dans le cadre d'une famille qui serait en difficulté financière mais nous sommes ouverts à toute recherche de solutions à partir du moment où nous sommes informés en temps et en heure



Annexe 1 : les activités plus détaillées

- Psychomotricité : circuits/parcours d'obstacles (bancs, tunnels, plots, ...) et ateliers moteurs divers ayant pour but de développer les habilités motrices telles que l'équilibre, la coordination globale, ... mais aussi la confiance en soi et aux autres.
- Jeux de coopération : jeux avec le parachute (jeu basé sur l'imagination), des ballons (lancer, recevoir, passer), cerceaux, ... Ce sont des jeux d'équipe ayant pour but de développer, par le biais de jeux, la coopération/la cohésion de groupe ainsi que l'esprit d'équipe et le fair-play.
- Jeux de ballons : cette activité a pour but de développer la coordination oculo-manuelle/pédestre. Des ballons en mousse/plastique, d'Omnisix, de Kin ball, de baudruche, ... sont mis à disposition des enfants pour l'animation.
- Chasses aux trésors : les enfants recherchent ou gagnent des indices (photos, images, petit matériel, puzzle, ...) par le biais de défis sportifs ou plus calmes.
- Jeux divers sportifs ou calmes : panel de jeux avec ou sans matériel (ballons, cerceaux, ...) ayant pour but de développer la connaissance des couleurs, le schéma corporel, la notion d'espace et de temps, ...
- Eveil nature : initier l'enfant aux plaisirs de la nature, au respect de l'environnement, redécouvrir les animaux, leurs cris, leurs nourritures et cela sous forme de jeux.
- Eveil musical et rythmique : chants, rondes, danses, musiques. Développer le rythme, l'inhibition par l'intermédiaire de sons/de musiques mais aussi découvrir les instruments et leurs sons.
- Relaxation : petits massages, yoga, ... Toutes sortes de jeux visant le développement du schéma corporel mais aussi la relaxation après une journée d'école.
- Eveil théâtral : le but ici est de faire découvrir à l'enfant le monde du théâtre tout en développant son imaginaire et son schéma corporel. Il s'agit de spectacle de marionnettes, de mimes, fabrication de marionnettes, ...



- Contes et légendes : contes anciens ou modernes, légendes, histoires drôles ou inventées ayant pour but de développer l'imaginaire, la mémoire en racontant une histoire de manière ludique et participative pour l'enfant.
- Eveil artistique et activité de motricité fine : ces animations visent à développer la créativité, la motricité fine et l'imaginaire des enfants par le biais d'activités artistiques.
- Kits sportifs en tournante : une activité sportive s'ajoute par mois aux diverses activités de base (ci-dessus) afin de promouvoir la diversité et la découverte de nouveaux matériels.

2 : exemple de thème

- ❖ Les aventures du Capt'ain Jack
- ❖ Le fabuleux voyage de Nestor
- ❖ L'histoire magique de Sabrina l'apprentie sorcière
- ❖ Vive les Héros !
- ❖ Paulina et le carnaval Mexicain de Santa Cruz
- ❖ Dans la peau des « Wapiti »
- ❖ Contes et légendes
- ❖ Mon incroyable tour du monde en 4 jours
- ❖ 1 jour un film
- ❖ Antartica, un zoo givré

Ces thèmes permettent à petit et grand de s'épanouir selon leurs envies et intérêts. Chaque thème mêle une multitude d'activités variées et adaptées aux envies des participants.